

NOTE A L'ATTENTION DES FAMILLES
POUR L'OBTENTION D'UNE BOURSE NATIONALE DE COLLEGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est scolarisé au **collège à la rentrée 2016**.

Le Service Académique des Bourses de l'Essonne attire votre attention sur **la campagne de bourses de collèges** qui se déroulera :

du 1^{er} septembre au 18 octobre 2016

Un simulateur en ligne vous permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire et d'obtenir une estimation personnalisée et son montant. Vous pouvez consulter le simulateur sur Internet à l'adresse suivante : **www.education.gouv.fr/aides-financieres-collège**.

Si vous êtes éligible à une bourse de collège, vous devrez **retirer un dossier de demande de bourse** auprès du secrétariat du collège où est scolarisé votre enfant.

Ce dossier dûment rempli devra être déposé **au collège impérativement au plus tard le 18 octobre 2016, accompagné des pièces demandées**.

Un accusé de réception vous sera remis, comme preuve du dépôt de votre demande. **Vous devrez le conserver**, ce document pouvant vous être demandé ultérieurement par la DSDEN de l'Essonne en cas de contestation.

Bien à vous.

Madame LEON
01.69.12.29.22.